

MALLETTE D'URGENCE

PROCEDURES TOUT PUBLIC

N° D'URGENCE IUT

JOURNEE

04 77 46 37 00



SMS vigipirate

114

Table des matières

Fascicule 1.	PROCEDURES TOUT PUBLIC.....	3
Fiche 1.1.	VICTIME d'AGRESSION VERBALE ou PHYSIQUE.....	4
Fiche 1.2.	TEMOIN d'AGRESSION, EFFRACTION, VOL OU TENTATIVE DE VOL, DE DÉGRADATION	5
Fiche 1.3.	EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE	6
Fiche 1.4.	DEPART D'INCENDIE	8
Fiche 1.5.	EN CAS DE RISQUES BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES.....	11
Fiche 1.6.	EN PRESENCE D'UN VEHICULE SUSPECT	12
Fiche 1.7.	DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT.....	13
Fiche 1.8.	RECEPTION D'UN APPEL ANONYME	14
Fiche 1.9.	RECEPTION D'UN COURRIER ANONYME	15
Fiche 1.10.	RÉCEPTION D'UN COURRIER / COLIS SUSPECT POUVANT ÊTRE PIÉGÉ ..	16
Fiche 1.11.	RECEPTION D'UN COURRIER / COLIS POUVANT CONTENIR UNE POUDRE SUSPECTE	18
Fiche 1.12.	SQUATTE PAR DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE – VISITE DE PERSONNES NON AUTORISEES SUR LE SITE	20

Fascicule 1. PROCEDURES TOUT PUBLIC

N° D'URGENCE IUT

JOURNEE

04 77 46 37 00

(Destinataire : accueil, direction, gardien)

Ce document est destiné aux personnels et étudiants.

Il précise les conduites à tenir en terme de sécurité des personnes et des biens pendant et en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de l'IUT de Saint-Etienne.

Tous les incidents nécessitent une remontée d'informations auprès de la direction générale des services, voire de la présidence en cas de danger grave et imminent ;

et une inscription de l'évènement sur la main courante du registre hygiène et sécurité à l'accueil du site, ou envoi d'un mail à iutse-prevention@univ-st-etienne.fr

Fiche 1.1. VICTIME d'AGRESSION VERBALE ou PHYSIQUE

Je n'entre **pas dans la spirale de la violence** ; Je ne réponds pas à l'agressivité par l'agressivité ; Je ne tutoie pas mon interlocuteur ; J'essaie de désamorcer le conflit, de me faire comprendre, je propose une solution ;

Je respecte les distances de sécurité (pour éviter les coups) ; Je ne prends **pas de risques inutiles** ;

Si les circonstances le permettent, **je pars** ; Je n'entrave pas la sortie de l'agresseur.

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

**Si nécessaire,
j'appelle :**

Le **17** (police)
et/ou

Le **18** (secours)

Dès que possible :

Aggression physique : En période d'ouverture de l'infirmerie, je contacte l'infirmière (**04 77 46 34 81**) ; Je fais constater l'agression par un médecin généraliste ou par le service des urgences du CHU.

J'effectue un dépôt de plainte auprès du commissariat - 99 Bis Cours Fauriel, 42100 Saint-Étienne (En ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>)

Je transmets une copie de la plainte à la Direction de l'IUT et à la Direction des Affaires juridiques de l'UJM

NB : L'administration effectuera un dépôt de plainte au nom de l'université si celui-ci est justifié. L'administration pourra mettre en route la protection juridique du personnel en cas de besoin. Si nécessaire, une prise en charge psychologique pourra m'être proposée.

**Fiche 1.2. TEMOIN d'AGRESSION, EFFRACTION, VOL OU
TENTATIVE DE VOL, DE DÉGRADATION**

Si possible et en fonction de la menace, **je porte secours,**
MAIS je ne me mets pas en danger.

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

**Si nécessaire,
j'appelle :**

Le **17** (police)

et/ou

Le **18** (secours)

Fiche 1.3. EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

1/ S'ÉCHAPPER

J'essaye de **localiser le danger** si possible, **je m'échappe** en m'éloignant de celui-ci,

Si possible, **j'aide** les autres personnes à s'échapper, je ne m'expose pas, **j'alerte** les autres personnes autour pour les dissuader de pénétrer dans la zone de danger,

2/ SE CACHER

Si la fuite est impossible, **je me cache** en m'enfermant et en me barricadant, j'éteins la lumière, je m'éloigne des ouvertures et je m'allonge sur le sol, je m'abrite derrière un obstacle : mur, pilier, ...

Je coupe la sonnerie et le vibreur de mon téléphone.

Dès que je suis en SECURITE :

3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

**J'alerte les forces
de l'ordre :**

Le **17**

Le **112**

Le **114** (SMS)

**Je préviens
immédiatement la
direction :**

04 77 46 37 00

Si non réponse :

04 77 46 33 06



RAPPEL : MESSAGE D'ALERTE : PNAV

(ne rien inventer / donner du factuel)

Position	Je suis à quel endroit
Nature	Il s'agit d'un tireur fou ou de plusieurs personnes
Attitude	Il(s) est ou sont calme(s) ou virulent(s)
Volume	Combien sont-ils ?

Lors de l'intervention des forces de l'ordre :

J'obéis aux forces de l'ordre : je ne cours pas, je ne fais aucun mouvement brusque, je garde les mains levées et ouvertes.

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

1 Localisez le danger pour vous en éloigner

1 Enfoncez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou **112**

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

Fiche 1.4. DEPART D'INCENDIE

**SI LES DETECTEURS N'ONT
PAS DETECTE L'INCENDIE**



**Je déclenche le
« déclencheur manuel »**



**SI LES DETECTEURS ONT
DETECTE L'INCENDIE,
l'alarme est déclenchée**



**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS

J'applique la procédure « évacuation en cas d'incendie »

CONSIGNES EN CAS D'EXERCICE D'EVACUATION INCENDIE

ENSEIGNANTS
PERSONNELS

A l'audition du signal sonore :



- Faire sortir les étudiants rapidement
- Avant de quitter les lieux fermer fenêtres et portes mais pas à clé
- Accompagner les étudiants hors du bâtiment, enseignants en serre file



- Regrouper les étudiants sur le lieu de rassemblement et faire l'appel
- Signaler au chef d'établissement ou aux secours les étudiants manquants
- Attendre dans le calme l'ordre de retourner dans la salle de cours

NE JAMAIS REVENIR EN ARRIERE PENDANT L'EVACUATION

CONSIGNES EN CAS D'EXERCICE D'EVACUATION INCENDIE

ETUDIANTS

A l'audition du signal sonore :

- Evacuer dans le calme.
- En utilisant la sortie la plus proche



- Ne pas utiliser les ascenseurs.



- Aider les personnes handicapées

- Rejoindre le point de rassemblement et rester en groupe autour de l'enseignant qui fera l'appel



- Attendre le feu vert de l'enseignant pour retourner dans la salle de cours

NE JAMAIS REVENIR EN ARRIERE PENDANT L'EVACUATION

Procédure en cours de rédaction

Comment définir un véhicule suspect ?

- Conditions de dépose anormales (ex. conducteur ayant pris la fuite).
- Présence d'objets ou de fils électriques sous le véhicule.
- Plaque d'immatriculation visiblement falsifiée.

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

**Si nécessaire,
j'appelle :**

Le **17** (police)

Quelle conduite adopter dans l'attente des services de police ?

- Ne pas pénétrer dans le véhicule suspect. Ne pas tenter d'ouvrir une portière ou le coffre.
- Ne pas déplacer le véhicule ou le secouer.
- Ne pas utiliser de poste émetteur / récepteur ou de téléphone portable à proximité du véhicule.
- Ne démarrer aucun véhicule à proximité (deux ou quatre roues) afin d'éviter les interférences d'ondes.
- Recueillir les informations utiles à transmettre aux services de police (particularités du véhicule, présence d'individus autour du véhicule, etc).

Actions DIRECTION :

- Évaluer les risques additionnels en cas d'explosion du véhicule (propagation de l'incendie à d'autres véhicules, réserves de carburant ou de matières inflammables à proximité, canalisations sensibles).
- Faire évacuer les personnes et interdire toute circulation dans un rayon de 100 mètres (périmètre de sécurité) ou plus en cas de risques additionnels, autour du véhicule suspect.

Fiche 1.7. DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT

Comment définir un objet suspect ?

- Présence de fils électriques.
- Bruit anormaux (minuterie, grésillements etc..).
- Conditions de dépose anormales.

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

**Si nécessaire,
j'appelle :**

Le 17 (police)

Quelle conduite adopter dans l'attente des services de police ?

- Ne jamais toucher, manipuler ou déplacer l'objet.
- Ne pas provoquer de vibrations sonores, chocs thermiques ou mécaniques à proximité ou dans l'environnement de l'objet.
- Ne pas utiliser des postes émetteurs / récepteurs ou des téléphones portables à proximité de l'objet suspect.
- Ne démarrer aucun véhicule à proximité (deux ou quatre roues) afin d'éviter les interférences d'ondes.
- Vérifier qu'un deuxième objet suspect n'est pas dissimulé à proximité.
- Ne jamais recouvrir l'objet, ne jamais utiliser les couvertures dites "anti-bombe" afin de ne pas masquer le visuel des démineurs intervenants.
- Recueillir les informations utiles à transmettre aux services de police (description de l'objet, emplacement exact, origine du dépôt, etc).

Actions DIRECTION :

- Faire évacuer les personnes et adapter le périmètre de sécurité suivant la taille de l'objet ou la présence de risques additionnels (ex. pour un objet dans local fermé, faire évacuer le local ; pour une valise trouvée en extérieur, éloigner les personnes de 20 à 50 m).

Je préviens dès
que possible :

04 77 46 37 00

Si nécessaire,
j'appelle :

Le 17 (police)

Quelle conduite adopter ?

- Je parle **calmement** avec son interlocuteur.
- Je lui demande, si possible, ses **motivations**.
- Je le fais parler le plus **longtemps** possible.
 - Par exemple en s'excusant de la mauvaise qualité de la ligne, en lui demandant de parler plus fort, etc, afin de recueillir le plus d'éléments possibles en vue d'une identification ultérieure par les services chargés de l'enquête.
- **J'enregistre** la conversation si possible.
 - Enregistrer la conversation si vous disposez des moyens techniques adaptés (on peut dans certains cas utiliser un répondeur téléphonique, un téléphone portable, un lecteur MP3, etc.
- Je **rédige** un rapport.
 - Un rapport relatant précisément le contenu de la conversation, les mots utilisés, les bruits de fond, etc. doit être rédigé.
- Je reste d'une **extrême discrétion**.
 - C'est un point essentiel pour ne pas gêner le bon déroulement des investigations ultérieures.

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

**Si nécessaire,
j'appelle :**

Le **17** (police)

Quelle conduite adopter ?

- **Je manipule les courriers avec précaution.**
 - Certaines surfaces lisses, papiers, boîtiers de bande magnétique peuvent supporter des empreintes digitales ou autres traces éventuellement exploitables par les services chargés des investigations. Donc peu de manipulation et en cas d'extrême nécessité, porter des gants, si possible.
- **Je conserve les lettres avec les enveloppes.**
 - Ces dernières doivent être enregistrées avec la date d'arrivée. Il en est de même en cas de réception de télégrammes ou de fax (il s'agit d'une procédure habituelle d'enregistrement destinée à permettre une traçabilité à posteriori en cas d'événements malveillants).
- **Je ne détruits pas les contenus qui pourraient se trouver à l'intérieur.**
 - Ex. : des photographies ou un support magnétique.
- **J'établis l'historique** d'un courrier déposé par porteur, non affranchi et non oblitéré.
 - Provenance, cheminement, destinataire.
- **Je consigne** le lieu précis de la découverte du courrier, l'heure, les circonstances et le nom de la personne qui l'a trouvé.
- **Je liste** les personnes qui sont au courant du contenu du courrier.

Fiche 1.10. RÉCEPTION D'UN COURRIER / COLIS SUSPECT POUVANT ÊTRE PIÉGÉ

Quels signes doivent alerter le réceptionnaire ?

- Plis épais et rigides, enveloppes renforcées
 - une enveloppe ordinaire ne peut être que très difficilement piégée ; le plus souvent, les engins explosifs et les systèmes de mise à feu nécessitent l'emploi d'enveloppes renforcées.
- Missives et colis remis par coursier et provenant d'une source inconnue et peu vérifiable.
- Présence de traces graisseuses sur l'enveloppe ou l'emballage.
- Présence de fils ou de feuilles métalliques ou étain si le colis est endommagé.
- Anomalies éventuelles décelables à la vue, l'odeur ou palpation (aspérités...)
- Courrier dont l'origine n'est pas identifiée ou identifiable.
- Origine inconnue, orthographe défailante si enveloppe manuscrite.
- Présence de fils ou de feuilles métalliques si le colis est endommagé.
- Bruits suspects (minuterie, grésillements etc.).
- Si le dépôt a lieu à un endroit inhabituel ou sans témoin direct.
- Si le pli ou le colis est déposé en l'absence du personnel de réception.
- Si le coursier quitte précipitamment les lieux sans explication ou se présente casqué ou le visage dissimulé.

Quelles précautions prendre ?

- Je porte la plus **grande attention** aux missives et colis remis par coursier et provenant d'une source inconnue et peu vérifiable.
- J'effectue un **contrôle visuel** (et éventuellement olfactif) du courrier afin d'en vérifier les anomalies éventuelles (aspérités par exemple).
- J'effectue l'**ouverture lentement et prudemment**, par un des côtés qui ne soit pas le rabat.

Si le doute subsiste :

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

**Si nécessaire,
j'appelle :**

Le 17 (police)

Quelle conduite adopter ?

- Je fais **fermer les téléphones portables**.
- Je fais **évacuer le local** et établir un **périmètre de sécurité**
- Je **ne détruits pas** les contenus qui pourraient se trouver à l'intérieur.
 - Etablir l'historique d'un courrier déposé par porteur, non affranchi et non oblitéré.
- Je **consigne** le lieu précis de la découverte du courrier, l'heure, les circonstances et le nom de la personne qui l'a trouvé.
- Je **recueille** les informations utiles à transmettre aux services de police (description du coursier, revendications téléphoniques...).
 - Les lettres avec les enveloppes seront prises en charge par les enquêteurs ou les services spécialisés. Ces dernières doivent être enregistrées avec la date d'arrivée. (Il s'agit d'une procédure habituelle d'enregistrement destinée à permettre une traçabilité a posteriori en cas d'événements malveillants).
- Je **liste** les personnes qui sont au courant du contenu du courrier.

**Fiche 1.11. RECEPTION D'UN COURRIER / COLIS POUVANT
CONTENIR UNE POUDRE SUSPECTE**

Quels signes doivent alerter le réceptionnaire ?

- Poudre décelable au toucher.
- Répartition inégale du poids.
- Odeur de massépain ou d'amande émanant de l'enveloppe.

Quelles mesures de sécurité immédiates prendre ?

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00

**Si nécessaire,
j'appelle :**

Le 17 (police)

1 : Si la présence de poudre est suspectée au toucher à travers l'enveloppe :

- **J'évite tout contact** avec l'objet ou une substance pouvant s'en échapper : ne pas toucher, manipuler, déplacer ou essayer d'ouvrir.

2 : Si la poudre est découverte à l'ouverture de l'enveloppe ou s'en échappe alors qu'elle est encore fermée :

- **Je repose** immédiatement la lettre.
- **J'isole** l'objet en le recouvrant par tout moyen approprié sans s'exposer inutilement. Ne plus la manipuler mais la recouvrir avec précaution.
- **Je ferme** les ouvertures de la pièce afin d'éviter les courants d'air.
- **J'arrête** les systèmes de ventilation et de climatisation.
- **J'invite** les personnes présentes à quitter la pièce sans délai.
- **Je ferme** la pièce à clef

Quelle conduite adopter vis-à-vis des personnes exposées ?

- **Je place** les personnes ayant été en contact avec l'objet ou la substance dans un endroit adapté qui bénéficiera des mêmes mesures de confinement que l'endroit où se trouve l'objet suspect et les isoler des autres personnes en attente des services de secours.
- Je dresse une **liste** des personnes ayant été en contact direct avec la substance ainsi que les personnes se trouvant à proximité mais n'ayant ni respiré ni touché la substance. Je les invite à **se laver soigneusement avec du savon** (sans brossage) les parties du corps exposées, en faisant ouvrir portes et robinets par une autre personne non exposée, ou en faisant laver les portes et robinets touchés.
- Je **recueille** pour les services de police une description précise de l'objet incriminé
 - Pli ouvert ou fermé, taille, couleur, présence d'un timbre ou non, origine administrative ou non, oblitération éventuelle, ainsi que les circonstances de dépose de l'objet dans le local : courrier normal, pli déposé par porteur ou abandonné sur place par un visiteur.
 - Les lettres avec les enveloppes seront prises en charge par les enquêteurs ou les services spécialisés.
 - Ces dernières doivent être enregistrées avec la date d'arrivée. (Il s'agit d'une procédure habituelle d'enregistrement destinée à permettre une traçabilité a posteriori en cas d'événements malveillants).
- **Je ne détruits pas** les contenus qui pourraient se trouver à l'intérieur.
- J'établis **l'historique** d'un courrier déposé par porteur, non affranchi et non oblitéré.
- Je **consigne** le lieu précis de la découverte du courrier, l'heure, les circonstances et le nom de la personne qui l'a trouvé.
- Je **liste** les personnes qui sont au courant du contenu du courrier.

**Fiche 1.12. SQUATTE PAR DES PERSONNES SANS DOMICILE
FIXE – VISITE DE PERSONNES NON AUTORISEES SUR LE
SITE**

**Je préviens
immédiatement :**

04 77 46 37 00